



Huissiers de justice et radars

Par **palmer**, le **29/05/2008** à **01:51**

Bonjour,

Je suis poursuivi par un huissier pour non paiement des contraventions de RADARDS
Comme toutes les autres tentatives de me prendre de l'argent ont échouées (j'avais pris mes précautions).

Il me menace par écrit de faire saisir le véhicule pour le faire vendre aux enchères.

Seulement le véhicule avec lequel j'ai attrapé le Radard n'est pas à moi, la carte grise est au nom de ma copine et personnellement, je ne possède pas de voiture.

Au départ c'est ma copine qui recevait les Avis de contraventions et renvoyant le formulaire de requete en me designat comme etant le conducteur.

Peut il faire saisir le véhicule de ma copine, car c'est un coup à ce qu'elle me quitte.

?

Par **jeetendra**, le **29/05/2008** à **09:23**

bonjour, l'huissier ne saisira certainement pas le véhicule de votre amie mais à mon avis procédera à une procédure de recouvrement forcée donc attention à vos comptes bancaires, une saisie arrêt de vos comptes est fort probable pour récupérer le montant de la contravention, alors prudence, cordialement